

Colloque Jeunes Chercheurs 2016
Laboratoire Dipralang EA 739
ITIC – Université Paul-Valéry Montpellier

Construction / déconstruction des identités linguistiques
9-10 juin 2016, Montpellier

Les communications attendues pour le colloque jeunes chercheurs « Construction / déconstruction des identités linguistiques », organisé par le laboratoire DIPRALANG EA 739 de l'université Paul-Valéry de Montpellier, proposeront une réflexion sur le rapport entre langue(s) et identité(s), et plus particulièrement sur les processus de construction et de déconstruction de l'identité linguistique. De nombreuses études en psychologie sociale et en sociolinguistique démontrent que la langue pratiquée est, aux yeux des individus, l'un des principaux traits définitoires de leur identité. La langue nous définit, nous constitue. Mais la problématique de l'identité linguistique est plus ambivalente qu'il n'y paraît : alors qu'on l'associe facilement au fondement du lien social, culturel et communautaire, elle peut aussi être synonyme d'enfermement, de résistance, de repli identitaire (Gauthier, 2011). En tension perpétuelle entre permanence et changement, l'identité linguistique se modifie par intégrations successives, abandons et appropriations d'une ou plusieurs langues. L'identité linguistique se construit et se déconstruit en effet au gré des migrations, des voyages, des rencontres, des politiques adoptées, des contacts avec d'autres langues, des croyances et de l'imaginaire qui habite le sujet. Elle soumet ainsi aux sociolinguistes et aux didacticiens de nombreuses questions : le territoire est-il porteur d'identité linguistique ? Si oui, la mobilité, et ainsi la perte du territoire, ne signifie-t-elle pas une perte dans la construction de l'identité ? Pourquoi et comment « marquons-nous » notre identité linguistique ? A l'heure de la mobilité, qui devient-on quand on vit dans une autre langue ? L'identité plurilingue existe-t-elle ? Dans quelle mesure est-elle possible ? Parler la langue du territoire, est-ce être « intégré » ? Quelle conséquence peut avoir « l'assimilation linguistique » sur la construction identitaire ? Afin de proposer des éléments de réponse et de suggérer des pistes de réflexions, quatre axes thématiques ont été retenus :

Axe « Apprentissage des langues et identité linguistique » :

La classe de langue constitue une situation privilégiée d'observation de contact entre la L1 et la L2. L'activité des sujets engagés dans l'apprentissage d'une langue est, du point de vue de la construction de son identité linguistique, doublement originale, dans son processus (elle repose sur une dynamique de confrontation entre des représentations et des systèmes linguistiques différents) et dans ses produits (synthèse originale, interlangue, bilinguisme, résistance). On est dès lors en droit de se demander si ce passage de la L1 à la L2 engendre un changement sur le plan identitaire. Et auquel cas, la résistance au changement de langue, peut-elle freiner l'apprentissage de la langue étrangère ? Jusqu'à quand la langue demeure-t-elle « étrangère » à l'apprenant ? Seront étudiées également les propositions de communication autour des identités bilingues et plurilingues. Idéologie « dans l'air du temps », enseignants,

apprenants mais aussi programmes scolaires, manuels... se doivent d'être plurilingues et prôner l'apprentissage non pas d'une, mais de plusieurs langues. Qu'en est-il de l'identité linguistique du sujet qui s'exprime dans plusieurs langues ? Dans la mesure où la langue est constitutive de l'identité individuelle, l'usage de plusieurs langues ne conduit-il pas à des questionnements identitaires ? Naviguer d'une langue à une autre conduirait-il à multiplier ses existences ?

Axe « Migration et mobilité » :

L'intensification des mouvements migratoires amène à réfléchir sur la rencontre entre les langues du migrant (la langue d'origine, la langue d'accueil) et leur caractère identitaire, voire identificateur. Dans la mobilité, l'identité linguistique du migrant est mise en cause, elle est bousculée car le contact avec l'étranger est complexe. Et il se matérialise de façon plus significative au travers du fait que l'on doit parler dans la langue de l'autre. Assimiler le nouveau sans abandonner ses origines, faire face à ce qui est différent, l'intégrer ou pas, résister à « l'assimilation linguistique », confirmer ou déconstruire les stéréotypes, sont quelques unes des situations auxquelles le migrant doit se confronter. Par conséquent, seront étudiées les propositions portant sur les concepts d'assimilation / d'intégration linguistique et de leurs conséquences, au plan identitaire, sur la vie des migrants. Par ce mouvement qui déconstruit la subjectivité du sujet-migrant, quelle place donne-t-il à sa langue d'origine ? Comment s'approprie-t-il cette nouvelle langue-culture étrangère ? Quelle relation se crée entre ces deux langues ? Vivre et être soi dans une autre langue, est-ce possible ?

Axe « Lieux et territoires de l'identité linguistique » :

L'identité linguistique est notamment construite par les lieux et les territoires dans lesquels évolue l'individu : pays, région, espace public, maison, école... Dans quelle mesure le territoire et ses dimensions influent-ils sur l'usage des langues, sur l'identité et sur les représentations linguistiques ? Au XIXe siècle, nous savons que la formule « une langue, un peuple, une nation » a contribué à la délimitation de territoires nationaux et, en même temps, au déclenchement de conflits pour la défense ou l'appropriation de ces territoires, dont l'enjeu était la création d'une identité nationale. L'identité linguistique est-elle dès lors substantielle du territoire national ? Dans quelle mesure le territoire est porteur d'une identité linguistique ? Quel lien dès lors se noue entre la langue, l'identité et le territoire ? Dans quelle mesure la perte des langues régionales a entraîné, ou non, un affaiblissement des consciences identitaires régionales ? Seront également étudiées les propositions portant sur la sauvegarde et la défense des langues dont le statut et la place sur le territoire sont en danger : que devient une langue qui n'a plus de territoire ? Et que devient dès lors l'identité de cette communauté linguistique ? L'identification collective reste-t-elle possible ? Cèdent-ils à la substitution en adoptant la langue majoritaire ? Résistent-ils par l'usage et la transmission ? A quelle réalité nouvelle, porteuse d'identité, la situation conduit-elle (diglossie, bilinguisme) ?

Axe « Marqueurs de l'identité linguistique » :

L'identité linguistique ne peut se construire que par le biais d'une conscientisation de son appartenance à un groupe linguistique, à une communauté. Ce sentiment est conscient de la part de l'individu, reconnu par le groupe et, de l'extérieur, par d'autres groupes qui s'en distinguent alors. Une identité se manifeste alors notamment par des indices, par des traces. Ces symboles peuvent être des objets verbaux, picturaux et autres, lesquels dénotent et connotent de multiples significations que partagent les acteurs détenteurs de ces mêmes référents ; l'identité linguistique porte alors en elle des « signes de reconnaissance » : lesquels sont-ils ? L'accent, le verlan, l'argot, le « parler banlieues » ou encore le langage des jeunes... La langue est donc plus que le véhicule d'une identité : en tant qu'objet social partagé, elle

constitue une dimension spécifique de l'identité collective et elle peut jouer, par la construction d'« identitèmes » (Boyer), une fonction démarcative. Ainsi l'identité linguistique s'exprime et se construit aussi au moyen de marqueurs identitaires concrets (images, réseaux sociaux, drapeaux, symboles...) qui, bien souvent, servent d'outils de revendication et de résistance. Le besoin de revendication de l'identité linguistique peut-il être le signe d'un sentiment de perte d'identité ressenti pour sa langue, d'un sentiment particulier d'insécurité linguistique ?

Conférenciers invités :

Henri Boyer, DIPRALANG, Université Paul Valéry, Montpellier 3

Patrick Charaudeau, CNRS Laboratoire Communication Politique, Université Paris 13

Jean Léo Léonard, STIH, Université Paris Sorbonne

Geneviève Zarate, PLIDAM, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris

Comité scientifique :

Carmen Alén Garabato, Université Paul-Valéry Montpellier

Henri Boyer, Université Paul-Valéry Montpellier

Benoit Cazabon, Gatineau, Québec

Ksenija Djordjevic Léonard, Université Paul-Valéry Montpellier

Stephanie Galligani, Université Stendhal Grenoble 3

Luca Greco, Université Paris 3

Christian Lagarde, Université de Perpignan

Fabienne Leconte, Université de Rouen

Jean Léo Léonard, Université Paris 4

Marinette Matthey, Université Stendhal Grenoble 3

Dalila Morsly, Université d'Angers

Clara Mortamet, Université de Rouen

Samira Moukrim, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah du Maroc

Jean-Marie Prieur, Université Paul-Valéry Montpellier

Cécile Van den Avenne, ENS Lyon

Rose-Marie Volle, Université de Franche-Comté

Eléonore Yasri-Labrique, Université Paul-Valéry Montpellier

Modalités de soumission

Le colloque se déroulera à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, les 9 et 10 juin 2016. Les propositions de communication (500 mots environ) doivent faire apparaître la problématique soulevée, la méthodologie employée et éventuellement les principaux résultats. Indiquer le titre envisagé, quelques références bibliographiques, 4 à 5 mots-clés ainsi que l'axe (éventuellement les axes) dans lequel votre proposition s'inscrit. L'envoi doit être fait en deux fichiers : le premier contiendra le nom et le contact de l'auteur, le titre de la communication proposée, le laboratoire de rattachement, l'université d'origine. Le second, anonymisé, contiendra votre proposition accompagnée de son titre, mais sans aucun détail permettant votre identification. La date limite pour la réception des propositions est fixée au **1er octobre 2015**. Elles sont à soumettre par courriel à l'adresse : cjc16.mtp@gmail.com

Eléments de bibliographie :

BERRY N. (1987), *Le sentiment d'identité*, Paris, Éditions universitaires.

BILLIEZ J. (1985), « La langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 1, n°2, Poitiers, Editions Université de Poitiers.

BOYER H. (2008), *Langue et identité : sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.

BOYER H. (2011), « Les collectivités territoriales en quête d'identité », *Mots. Les langages du*

politique n° 97, Lyon, ENS Editions.

CHARAUDEAU P. (2001), « Langue, discours et identité culturelle », *ELA. Etudes de linguistique appliquée*, n°123-124, Paris, Klincksieck.

GAUTHIER C. (2011), « Changer de langue pour échapper à la langue ? L'identité linguistique en question », *Revue de littérature comparée*, n°338, Paris, Klincksieck.

LAFONT R. et al. (1986), *La production d'identité*, Montpellier, UPV et CNRS.

LAGARDE C., CANET C. (2008), *Identité, langue et nation : qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*, Perpignan, Trabucaire

MARTINEZ P., MOORE D., SPAETH V. (dir.) (2008), *Plurilinguisme et enseignement. Identités en construction*, Paris, Riveneuve Editions.

GODELIER M. (2009), *Communauté, société, culture : trois clefs pour comprendre les identités en conflits*, Paris, CNRS édition.

ZARATE G., LEVY D., KRAMSCK C. (dir.) (2008), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines.